



08/04/2026

## CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2026

***À l'occasion du premier Conseil Municipal du nouveau mandat, une trentaine de délibérations a été examinée et soumise au vote des élus. Parmi les sujets abordés figuraient notamment la désignation des représentants municipaux dans les instances éducatives et associatives, le soutien aux vacances pour les familles les plus fragiles, ainsi que le renforcement de la défense incendie contre les zones blanches. Par ailleurs, dans la continuité du conseil d'installation du 20 mars 2026, les indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués ont également été présentées aux élus. Ces derniers ont fait le choix de les maintenir au niveau fixé en 2020, sans augmentation.***

### **Désignation des représentants municipaux**

À la suite du renouvellement du Conseil Municipal, la Ville de Montivilliers a procédé à la désignation de ses représentants au sein des instances éducatives et associatives de la commune.

Dans les sept écoles maternelles et élémentaires, un conseiller municipal a été désigné pour chacun des établissements : Jean METAYER pour l'école Pont Callouard, Thierry GOUMENT pour l'école Charles Perrault, Patrick DENISE pour l'école Victor Hugo, Nicolas SAJOURS pour l'école Jules Ferry, Isabelle NOTHEAUX pour l'école Louise Michel, Philippe QUERNE pour l'école Jules Collet et Nordine HASSINI pour l'école Marius Grout. Au collège Belle Étoile, Véronique BLONDEL assurera cette représentation, Léa DIEPOIS au collège Raymond Queneau, et Nicolas SAJOURS au lycée Jean Prévost.

Par ailleurs, Sylvain CORNETTE, Agnès SIBILLE et Edith LEROUX ont été désignés pour représenter la Ville au sein du Conseil d'Administration de l'Association Montivillonne d'Initiatives Sociales et Culturelles (AMISC).

### **Des vacances pour les familles les plus fragiles**

Le Conseil Municipal a approuvé la convention liant la Ville, le Centre social Jean Moulin et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Maritime dans le cadre du dispositif Aide aux Vacances Sociales (AVS). Ce dispositif permet aux familles les plus fragiles de bénéficier d'un accompagnement pour partir en vacances. Pour l'été 2026, un séjour collectif est d'ores et déjà prévu, organisé par le Centre Social Jean Moulin avec l'appui du CCAS.

### **Renforcement de la défense incendie contre les zones blanches**

Afin de se conformer au règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie du SDIS 76, la Ville a approuvé l'installation de trois nouveaux points d'eau incendie sur des zones jusqu'ici non couvertes :

La Ferme Colboc bénéficiera d'une colonne d'aspiration sur une mare existante (32 434,80 € TTC, pris en charge par la Ville). La Ferme d'Épaville sera équipée d'une citerne enterrée de 120 m<sup>3</sup> (59 720,40 € TTC, partagés entre la Ville et la propriétaire du terrain). La zone Valadry accueillera une bâche de 120 m<sup>3</sup> avec colonne d'aspiration (37 114,80 € TTC, pris en charge par la Ville).

Ces trois installations, réalisées avec l'accord des propriétaires concernés, deviendront propriété de la Ville à réception des travaux.

### **Développement Durable Tour**

La Ville de Montivilliers souhaite s'engager dans un partenariat avec l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD) pour intégrer le dispositif « Développement Durable Tour ». Ce programme propose des visites pédagogiques de sites exemplaires en matière de développement durable.

À ce titre, la Ville valorisera le projet de renaturation de la zone humide du Parc-Jardin de la Sente des Rivières, en organisant trois visites gratuites par an pendant trois ans. Ce dispositif vise à sensibiliser élus, agents, associations et acteurs locaux aux enjeux des transitions écologiques et à favoriser le partage d'expériences.

#### Contact presse :

Edwige CHAPELLE  
Responsable du service Communication  
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36  
[edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr](mailto:edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr)

Benoît BAUDU  
Chargé de Communication  
Tél. 06 26 66 81 12  
[benoit.baudu@ville-montivilliers.fr](mailto:benoit.baudu@ville-montivilliers.fr)